Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de l'APE du Lycée Français Gustave Eiffel de Budapest

***

Vendredi 2 octobre 2026

L'Assemblée Générale initialement prévue à 8h00 n'a pas pu se tenir faute de quorum. Conformément aux statuts, une seconde Assemblée Générale a été convoquée le même jour à 8h15 avec le même ordre du jour ; dispensée de quorum, elle a pu valablement se tenir. Une traduction simultanée en hongrois a été assurée.

Présents :

- 70 familles (feuille d'émargement annexée au procès-verbal) ;
- 9 membres du Conseil d'Administration de l'APE : Laurent Bonherbe, Président de l'APE et de la Fondation, Frédéric Germanaz, Vice-Président gestion, Tamás Sztancsik, Vice-Président animation, Joëlle Széles-Marquié, Secrétaire Générale, Thierry Bartoloni, Trésorier, Krisztina Dávidné Krokos, René Angoujard, Pierre Szebeni et Éléonore de Vimal, administrateurs (Philippe Gallicé et Agnès Ducrot, excusés) ;
- l'équipe de direction : Virginie Viguier, Proviseure, Raphaël Beurtin, Directeur du primaire, Xavier de Torres, Directeur exécutif, et Rita Szabó, Secrétaire générale.

M. Laurent Bonherbe, Président de l'APE, ouvre l'Assemblée Générale conformément à l'ordre du jour suivant :

1. Introduction et mot du Président : rentrée et actualité AEFE – Laurent Bonherbe
2. Conseil d'Administration et Bureau 2026-2027 – Joëlle Széles-Marquié
3. Résultats 2025-2026 : DNB, baccalauréat, DELF – Virginie Viguier, Raphaël Beurtin
4. Rentrée 2026-2027 : effectifs, équipes, projets de l'établissement – Virginie Viguier, Raphaël Beurtin, Xavier de Torres
5. Élections des représentants des parents au Conseil d'établissement et au Conseil d'école
6. Animation : évènements prévus en 2026-2027 – Xavier de Torres pour Tamás Sztancsik
7. Actualité AEFE : la carte des emplois 2027-2028 – Xavier de Torres
8. Questions diverses

À la demande de nombreux parents venus pour la question de la carte des emplois, les points courants ont été présentés rapidement afin de laisser le plus de temps possible aux échanges.

1. Introduction et mot du Président – Laurent Bonherbe

M. Laurent Bonherbe rappelle que l'établissement est géré par les parents, représentés par dix administrateurs de plusieurs nationalités. Contrairement à certaines rumeurs, les administrateurs sont bénévoles, ne perçoivent aucune rémunération et sont traités comme toutes les familles. De même, un don à la Fondation n'a aucune incidence sur le traitement d'un élève ni sur son affectation de classe. Il invite les parents à ne pas se fier aux rumeurs des groupes de messagerie et à adresser leurs questions directement à l'APE.

Il rappelle ensuite la stratégie de l'APE, adoptée en Assemblée Générale. Les missions de l'école sont d'assurer une excellence académique fondée sur la langue et la culture françaises, en appliquant les programmes de l'Éducation nationale et de l'AEFE, et d'offrir à chaque élève un environnement bienveillant et stimulant. Ses valeurs fondamentales sont l'excellence, le respect et l'inclusion, la citoyenneté et l'esprit critique, et la transmission culturelle.

Le Président précise ce que ces valeurs impliquent pour les parents : les familles sont des usagers de l'école et des partenaires de l'équipe éducative, non des clients. Les méthodes d'enseignement ne se négocient pas au cas par cas ; aucune incivilité ni aucun propos insultant envers les équipes n'est acceptable, à l'école, par écrit ou sur les réseaux ; les questions et désaccords s'expriment par le dialogue et par les canaux prévus (l'enseignant, puis la direction, puis les représentants élus). L'APE soutient pleinement la direction et les équipes dans l'application de ces principes.

2. Conseil d'Administration et Bureau 2026-2027 – Joëlle Széles-Marquié

Mme Joëlle Széles-Marquié rappelle que des parents se présentent chaque année au Conseil d'Administration lorsque des postes se libèrent. Le mandat d'administrateur est de deux ans, renouvelable. Il est ouvert aux parents de toute nationalité, à la condition de comprendre et de s'exprimer en français, afin de pouvoir communiquer avec toutes les familles. Chaque famille dispose d'une voix.

La composition du Conseil d'Administration et du Bureau 2026-2027 est la suivante :

Nom	**Fonction**
Laurent BONHERBE	Président
Frédéric GERMANAZ	Vice-Président gestion
Tamás SZTANCSIK	Vice-Président animation
Joëlle SZÉLES-MARQUIÉ	Secrétaire Générale
Thierry BARTOLONI	Trésorier
Krisztina DÁVIDNÉ KROKOS	Administratrice
René ANGOUJARD	Administrateur
Pierre SZEBENI	Administrateur
Éléonore DE VIMAL	Administratrice
Philippe GALLICÉ	Administrateur
Agnès DUCROT	Administratrice, mandatée par la CCI France Hongrie

Les administrateurs, pour la plupart présents dans la salle, sont joignables par courriel ; leurs coordonnées figurent sur le site de l'établissement. Les membres du Conseil d'Administration sont bénévoles.

3. Résultats 2025-2026 – Virginie Viguier, Raphaël Beurtin

Mme Virginie Viguier invite les parents à consulter les comptes rendus des conseils d'établissement publiés sur le site, en particulier celui de juin, qui présente les bilans détaillés de tous les services (FLSco, orientation, infirmerie, psychologie, vie scolaire, enseignement du hongrois, activités périscolaires, voyages et sorties).

Les résultats de la session 2026 sont les suivants : 100 % de réussite au DNB, dont 79 % de mentions bien ou très bien ; 98,2 % de réussite au baccalauréat, tous les lauréats ayant obtenu une mention (très bien 47 %, bien 28 %, assez bien 23 %), soit les trois quarts avec mention bien ou très bien. Mme Viguier remercie les équipes enseignantes ainsi que Mme Diane Rosta pour la mise à jour régulière du site et des réseaux.

M. Raphaël Beurtin présente les résultats du DELF : 100 % de réussite des élèves de CM2 non francophones natifs, avec une note moyenne de 86,3/100 (87,4 en 2024-2025, 84,9 en 2023-2024). Le niveau évalué est le A2, comme pour une langue étrangère. L'épreuve, organisée avec l'Institut français, est prise en charge par l'établissement depuis quatre

ans. Elle valorise le parcours de ces élèves et apporte aux enseignants de 6e des indications sur la maîtrise de la langue ; elle n'évalue toutefois pas les acquis du programme de français.

Pour l'orientation après le baccalauréat (Parcoursup, session 2026), les élèves se répartissent ainsi : France 31, Hongrie 13, Angleterre 3, Danemark 2, Espagne 2, Canada 2, Monaco 1, Australie 1, soit 55 élèves. Les domaines les plus choisis sont l'économie, la gestion et le commerce (14), puis les sciences et l'ingénierie (11). Sous l'impulsion de M. Christophe Denys, un « plan avenir » est déployé dès la classe de 3e : entretiens individualisés, semaines thématiques, intervenants venus de France et réunions avec les parents, de novembre à juin. Les statistiques détaillées sont disponibles sur le site.

4. Rentrée 2026-2027

L'établissement accueille 739 élèves (89 en maternelle, 257 en élémentaire, 251 au collège et 142 au lycée), dont 103 nouveaux. Parmi les nouveaux élèves, 15 viennent d'un établissement du réseau AEFE et 10 arrivent de France. L'équipe est au complet, avec dix nouveaux personnels, et l'équipe de direction est stable depuis trois ans. Un conseil d'établissement se tiendra le 5 novembre 2026 ; son compte rendu sera publié sur le site.

Le fil rouge de l'année est la santé des élèves, en particulier leur santé mentale, conformément à la circulaire de rentrée et au thème proposé par l'AEFE (« l'École promotrice de santé »). Une psychologue scolaire est présente deux jours par semaine. Les élèves de 4e seront formés aux gestes qui sauvent dès la semaine du 5 octobre et ceux de seconde aux premiers secours. L'année sera rythmée par sept temps forts, dont la semaine des lycées français du monde (novembre), la semaine contre le harcèlement (2-6 novembre), la semaine de la presse (16-25 mars) et la journée mondiale de la santé (7 avril), autour de l'alimentation, du sommeil, du stress, du bien-être et des addictions, notamment aux écrans. Les parents seront associés aux actions autant que possible.

L'homologation de l'établissement a été renouvelée à l'issue de l'audit de l'an dernier. Les atouts relevés (infrastructures de grande qualité, place reconnue dans l'enseignement international à Budapest, gouvernance stable entre la direction et le comité de gestion, projet d'établissement cohérent, inclusif et exigeant, nombreux projets entre primaire et secondaire) s'accompagnent de priorités de travail : au primaire, recentrer le FLSco sur l'accueil intensif des nouveaux arrivants, limiter l'externalisation et favoriser la co-intervention ; au secondaire, faire évoluer les pratiques (différenciation, suivi des apprentissages, évaluation par compétences) ; mieux formaliser les parcours éducatifs ; améliorer le climat scolaire, en luttant contre les moqueries et en poursuivant le programme pHARe. Les parents sont invités à rejoindre les instances et groupes de travail de l'établissement (santé, citoyenneté, vie lycéenne, numérique).

M. Xavier de Torres présente les travaux de l'été (remplacement des ballons d'eau chaude, réfection et végétalisation de la toiture-terrasse au-dessus de la cuisine, division de la salle E2 en deux salles, aménagement de la salle L18 en salle innovante, nouveau mobilier en salle L16, ventilation de la salle informatique, table de tennis de table dans la cour du secondaire, nouvelles lettres de l'enseigne ; aménagement des salles M5 et M6 à venir) et la nouvelle identité visuelle commune au lycée et à l'APE, projet porté par l'APE.

5. Élections des représentants des parents

Les élections des représentants des parents au Conseil d'établissement et au Conseil d'école, organisées par l'établissement, auront lieu le vendredi 9 octobre 2026, de 7h45 à 11h45, sur le parvis de l'établissement, le jour du relais solidaire. Toutes les modalités ont été envoyées aux parents le jour même de l'Assemblée Générale. Les parents sont invités à voter nombreux.

6. Animation – Xavier de Torres pour Tamás Sztancsik

Le calendrier des évènements du groupe animation est présenté : vide-greniers (26 septembre 2026), sculpture de citrouilles (15 octobre), Saint-Nicolas et TÖF (4 décembre), petit-déjeuner (28 janvier 2027), séjour de ski pendant les vacances d'hiver (février 2027), TÖF de la maternelle (9 avril), vide-greniers (29 mai) et fête de l'école (18 juin 2027). Les dates peuvent évoluer. Le groupe animation, chaleureusement remercié, accueille volontiers de nouveaux bénévoles de toutes nationalités.

7. Actualité AEFE : la carte des emplois 2027-2028 – Xavier de Torres

Le cadre

M. Xavier de Torres rappelle que l'APE, structurée en fondation, a signé une convention avec l'AEFE, agence du ministère français des Affaires étrangères qui anime un réseau d'environ 600 établissements. Ceux-ci relèvent de trois statuts : gestion directe, conventionné (le statut du LFGEB) et partenaire. Dans un établissement conventionné, la direction est détachée par l'Éducation nationale et l'établissement peut accueillir des personnels résidents et détachés, en contrepartie de contributions financières à l'AEFE : participation financière complémentaire (PFC), participation à la rémunération des résidents (PRRD, 53 % de leur rémunération), formation continue et, désormais, contribution aux pensions civiles. Dans un établissement partenaire, la direction est recrutée par l'établissement, seuls des détachés directs sous contrat local peuvent être employés, intégralement payés par l'établissement, et la contribution à l'AEFE est de 2 % des droits de scolarité, portée progressivement à 4 %. L'APE est très attachée au statut conventionné, qui garantit une direction indépendante des parents et des autres influences extérieures.

Les personnels

Au 31 décembre 2025, l'établissement comptait 101 personnels, dont 63 enseignants : 26 résidents ou détachés, employés par l'AEFE, 35 enseignants et 2 documentalistes en contrat local, salariés de la Fondation sous contrat de droit hongrois. S'y ajoutent 4 membres de la direction (la Proviseure et le Directeur du primaire, détachés par l'AEFE, et deux contrats locaux), 18 personnels des services éducatifs et 16 personnels des services supports. Au total, 73 personnels (72 %) sont employés par la Fondation et 28 par l'AEFE. Le type de contrat ne dépend ni de la nationalité ni de la certification : six titulaires de l'Éducation nationale sont en contrat local et 22 enseignants diplômés dans leur discipline sont positionnés dans la grille locale. Le statut de résident, historiquement reconduit tous les trois ans, n'est plus proposé ; seul subsiste le statut de détaché, limité à une mission de trois ans renouvelable une fois. Un résident a coûté à l'établissement environ 19,7 millions de forints en 2025 et coûtera environ 26,6 millions en 2027 avec la contribution aux pensions civiles, contre environ 16 millions pour un enseignant local, soit environ 1,7 fois plus. Les 26 résidents représentent 26 % des personnels et 35 % de la masse salariale.

M. Laurent Bonherbe précise que les enseignants en contrat local sont recrutés par la Proviseure, l'APE n'intervenant pas dans ces recrutements, et que la Fondation s'attache à être un employeur attractif, comme l'a montré la compensation accordée aux personnels locaux lors du choc inflationniste.

La décision de l'AEFE et ses conséquences

Depuis le 1er juillet 2026, l'AEFE facture aux établissements conventionnés une part des pensions civiles des personnels détachés (35 %, portée à 50 % au 1er janvier 2027). Cette contribution a été votée par le conseil d'administration de l'AEFE le 18 décembre 2025, sans concertation, alors que le taux de pension civile de l'État atteint 82,28 % en 2026. Malgré les démarches de l'APE depuis décembre 2025 (six courriers à l'AEFE, un plan pluriannuel proposé dès janvier 2026 resté sans réponse, la participation au colloque FAPEE des établissements conventionnés et au recours collectif), l'AEFE a adressé le 25 août 2026 un courrier de déconventionnement ; l'établissement a donc signé l'avenant le

28 septembre 2026, date butoir fixée par l'AEFE, afin de préserver le statut conventionné et la direction AEFE.

Sur les sept postes de résidents arrivant à échéance, l'AEFE a décidé d'en fermer quatre au 31 août 2027 (un poste d'allemand au secondaire et trois postes de professeurs des écoles) ; les trois autres ont été renouvelés pour trois ans. Le nombre de postes, leur choix, les critères (fin de détachement au 31 août 2027, postes déjà pris en charge à 100 % par l'établissement, taux de couverture en résidents) et le calendrier ont été arrêtés par l'AEFE. L'établissement comptera ainsi 22 résidents et détachés à la rentrée 2027, contre 32 en 2018-2019. La qualité du travail des quatre enseignants n'est pas en cause ; ils pourront réintégrer leur académie, muter dans le réseau AEFE ou rester au LFGEB en contrat local. Pour les élèves, l'année 2026-2027 n'est pas affectée : le lycée reste conventionné, et les programmes, examens et homologation sont inchangés.

Le surcoût (contribution et progression des rémunérations) est financé par les réserves de la Fondation de janvier 2026 à août 2027, à hauteur d'environ 583 000 € (217 millions de forints), soit près de 60 % de ses disponibilités : l'APE avait en effet annoncé aux familles une hausse des frais 2026-2027 limitée à 5 % (hausse votée : 4,6 à 4,8 %), alors qu'une répercussion directe des pensions civiles l'aurait portée à environ 14 %. À partir de la rentrée 2027, environ 519 000 € par an, soit 650 à 700 € par élève, resteront à financer ; cet arbitrage sera fait dans le processus budgétaire 2027-2028 et ajusté après le conseil d'administration de l'AEFE de décembre 2026, qui pourrait faire évoluer les statuts et les taux.

M. Laurent Bonherbe souligne que personne n'envisage à ce stade de supprimer l'ensemble des 22 postes : l'établissement doit s'inscrire dans une trajectoire de réduction vers un nombre soutenable et adapté à ses besoins pédagogiques, dont les modalités ne sont pas encore connues.

8. Questions diverses

Comment l'APE anticipe-t-elle, dans le budget 2027-2028, les annonces attendues de l'AEFE ?

Le processus budgétaire sera conduit sans connaître les décisions du conseil d'administration de l'AEFE de décembre 2026. Il reposera sur plusieurs hypothèses, de la plus pessimiste (déconventionnement, avec ses conséquences financières et surtout humaines) à la plus favorable, en tenant compte du niveau des frais de scolarité, de l'utilisation des réserves, d'un éventuel lissage des hausses et du maintien des conditions d'enseignement et d'entretien du bâtiment. Un pré-tarif 2027-2028 sera arrêté en décembre et les frais définitifs en mai 2027. M. de Torres rappelle que les réserves de la Fondation lui permettent d'absorber le choc mieux que d'autres établissements, contraints d'augmenter immédiatement leurs frais de 15 à 20 %.

Que signifierait concrètement le passage au statut partenaire ?

M. Laurent Bonherbe explique que le statut conventionné permettait jusqu'ici d'obtenir « le meilleur des deux mondes » : les parents s'occupent de tout sauf de la pédagogie, confiée à une direction détachée par l'AEFE. Si ce statut disparaît ou devient financièrement insoutenable, l'APE devra revoir son modèle. Une étude approfondie sera menée et rendue publique ; toute décision serait discutée et soumise à l'Assemblée Générale. D'après les rapports publiés, l'AEFE pourrait rapprocher les statuts conventionné et partenaire.

Il précise que les quatre enseignants concernés pourront choisir de rentrer en France ou de rester en contrat local. En cas de départ, des enseignants francophones et compétents seront recrutés : le nombre d'enseignants restera le même et les effectifs des classes ne seront pas modifiés. L'intérêt éducatif des enfants reste au centre des décisions.

Comment l'école accompagne-t-elle les quatre enseignants concernés ?

Les enseignants seront reçus en visioconférence par la DRH de l'AEFE la semaine du 5 octobre, dans le cadre d'un entretien individuel auquel ni l'APE ni la direction ne

participent. Ils seront ensuite reçus par la direction de l'établissement et l'APE. Un contrat local leur sera proposé, prenant en compte l'intégralité de leur ancienneté dans l'Éducation nationale, dans la catégorie la plus élevée de la grille, réservée aux titulaires de l'Éducation nationale. Leurs conditions seront identiques à celles des personnels locaux de même statut, toute grille différenciée étant contraire au droit hongrois. Un parent remercie le Conseil d'Administration pour son engagement et propose l'aide des parents.

Qu'en est-il des postes qui arrivent à échéance en 2028 ?

Huit postes de résidents et détachés arrivent à renouvellement en 2028 ; le nombre de postes concernés par une fermeture n'est pas connu à ce jour. M. Bonherbe indique que l'AEFE pourrait modifier profondément les statuts de résident et de détaché, ce qui influera sur ses décisions. Sans hausse très significative des frais, l'établissement devra rendre certains postes, ce qui ne remet en cause ni la qualité ni l'engagement des enseignants concernés : le nombre actuel de 22 n'est pas soutenable, la contribution aux pensions civiles constituant une charge appelée à croître.

Le taux de prise en charge de 100 % de certains postes a-t-il pu être négocié ?

La question a été au cœur de toutes les démarches de l'APE : la demande de ramener ce taux de 100 % à 53 % a été formulée et refusée. L'AEFE n'a pas ouvert de véritable négociation et a placé l'établissement devant l'alternative de signer l'avenant ou d'être déconventionné.

Des recettes complémentaires sont-elles envisageables ?

La location des infrastructures à des tiers est exclue pour des raisons de sécurité et d'assurance, et parce que les élèves restent prioritaires ; les installations sont déjà utilisées par des groupes de parents usagers de l'établissement (basket, football, escalade). L'ouverture de la cantine à des personnes extérieures, qui permettrait de bénéficier d'un taux de TVA de 5 % au lieu de 27 %, a déjà été étudiée avec le prestataire et se heurte à de fortes contraintes. La maîtrise des dépenses se poursuit : ajustements des ressources humaines liés à l'homologation, sans toucher au niveau pédagogique, et appels d'offres désormais quasi annuels pour les principaux contrats, comme le nettoyage.

Le recours collectif engagé avec la FAPEE a-t-il des chances d'aboutir ?

L'APE a contribué à hauteur de 500 € à ce recours. M. Bonherbe estime qu'il n'a guère de chances d'aboutir et que, le cas échéant, une décision n'interviendrait pas avant plusieurs années.

Une Assemblée Générale sera-t-elle convoquée après le conseil d'administration de l'AEFE de décembre ?

Oui : elle sera vraisemblablement nécessaire. Les décisions de l'AEFE pourraient toutefois être connues plus tard (janvier, février, voire juin 2027) ; l'APE les communiquera dès qu'elles seront concrètes. M. Bonherbe reconnaît que la communication sur ce dossier n'a pas été suffisante, en raison de décisions prises au dernier moment, et s'engage à faire mieux.

Communication entre parents

M. Bonherbe demande aux parents de l’aider à relayer calmement des informations factuelles dans les groupes WhatsApp et Facebook, où circulent des propos insultants envers certains membres de l’APE, qui ne seront pas tolérés. La présentation de l’Assemblée Générale est mise à disposition en français et en hongrois ; les comptes rendus des conseils d’établissement sont publiés sur le site.

La séance s’est achevée à 11h30.

Compte rendu rédigé à Budapest, le 2 octobre 2026.

Laurent Bonherbe
Président de l’APE

Joëlle Széles-Marquié
Secrétaire Générale de l’APE